

Déviatation RD 500: l'association ne v

Contournement. Depuis que la déclaration d'utilité publique a été annulée en avril 2012, l'association de défense des riverains du boulevard Fayol se bat sur deux fronts : la sécurisation du boulevard et la réactivation du dossier de la déviatation de la RD 500. Dans les deux cas, très peu d'avancées et pire, depuis quelques semaines, pouvoirs publics et collectivités font la sourde d'oreille. L'association a décidé de se faire entendre. Elle appelle au rassemblement le mardi 25 novembre à 7 heures devant l'école Fayol.

Sur le bureau de l'association de défense des riverains du boulevard Fayol sont entassées des piles de courriers.

« Municipalité et conseil général se renvoient la balle »

« Tout n'est pas là, souligne Marie Collard, co-président, il s'agit seulement des lettres échangées depuis près de deux ans avec la mairie, le conseil général, la préfecture, et les ministères ».

« Et en deux ans, que de promesses non tenues », soupirent les membres de l'association. Pire, depuis quelques semaines, c'est le silence radio aussi bien du côté du conseil général que des services préfectoraux. Quant au dernier entretien

avec le maire, le 7 octobre, les adhérents en sont ressortis déçus, presque écoeurés. « Nous sommes dans l'impasse », clament-ils. « Entre le conseil général et la mairie, c'est toujours la même histoire, ils se renvoient la balle ». Devant l'immobilisme des pouvoirs publics et collectivités, les adhérents ont décidé de frapper un grand coup pour exprimer leur ras-le-bol en organisant, le mardi 25 novembre, à partir de 7 heures, devant l'école de Fayol, un rassemblement.

La peur d'un accident grave

« Il y en a marre de cette indifférence et de cet irrespect des pouvoirs publics à l'encontre des habitants du quartier », tonne ce membre du bureau. « Il devient plus



■ Plus de 800 camions, dont de nombreux transportant des matières dangereuses, empruntent chaque jour le boulevard Fayol. En médaillon, une voiture est venue défoncer les barrières du trottoir, il y a plus d'un mois, dans la nuit. Photos DR

qu'urgent que le conseil général prenne les mesures qui s'imposent pour que le dossier de la déviatation soit relancé ». « Qu'attendent-ils Messieurs les élus pour réactiver le projet : qu'un accident grave se passe... ». Cet adhérent fait allusion à ce véhicule fou qui est venu s'encaster dans des barrières du trottoir durant la nuit du 14 au 15 octobre. « Heureusement, il n'y avait personne à ce moment-là... ». Depuis des années, l'association de défense des riverains du boulevard Fayol, alerte, se bat et manifeste pour que cette déviatation, qui permettrait d'éviter la traversée du boulevard Fayol, se fasse. Malgré l'annulation de la DUP en avril 2012 pour un vice de forme, les membres de l'association ne lâcheront rien, « il serait vain de croire que nous baisserons les bras », argumentent-ils. C'est pourquoi, ils invitent les habitants du quartier et bien au-delà à venir les rejoindre à leur rassemblement du 25 novembre.

sujet, commentent-ils, le maire ne s'est pas engagé, pire, il n'a pas voté, lors d'une commission au conseil général, la subvention HT qui lui était proposée ». Ils ont également demandé une sécurisation des trottoirs « le dossier traîne depuis 2012 » ou encore qu'on intervienne sur la problématique des poids lourds et du transport des matières dangereuses « rien de réglé », « comme on se fout de la pollution qui empoisonne le boulevard ». Aujourd'hui, les membres de l'association doutent des réels engagements du maire. « Certes, Fayol n'est pas un quartier prestigieux, il n'est pas destiné à être classé au patrimoine mondial de l'Unesco et l'amélioration de la sécurité sur ce boulevard ne semble pas être la priorité du maire », analysent-ils froidement. ■

Quelques chiffres

Le coût
La déviatation a été estimée à 5 millions d'euros il y a trois ans.

La longueur
Le tracé de la déviatation s'étend sur de moins d'un kilomètre. Mais de nombreux ouvrages seraient à réaliser pour franchir l'Éclap.

Les terrains
Les parcelles utiles pour la construction de la déviatation appartiennent en grande majorité à des particuliers, chabonnaires et à la municipalité. Le conseil général serait propriétaire de quelques parcelles.

Le trafic
Un comptage réalisé par les membres de l'association en avril 2013, de 5 à 21 heures, fait état de 11500 véhicules traversant le boulevard de 803 poids lourds.

Dossier réalisé par Christia

Le site de l'association : www.firminyayoldeviation.fr

« La Haute-Loire n'a pas à subir les conséquences de cet immobilisme »

Michel Driot, conseiller général du canton



Les membres de l'association (2^e sur la gauche, Marie Collard, co-présidente) de défense des riverains du boulevard Fayol en ont assez